Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences

École de criminologie

École de criminologie
Université de Montréal

Automne 2026

Plan de cours

Stage pratique (CRI 3260) et rétroaction de stage (CRI 3360-H)

Stages en régions éloignées

Vendredi de 9h00 à 12h00
Cours en ligne

Professeure : ***Marie-Hélène Labrie***
Courriel: *marie-helene.labrie@umontreal.ca*

Descripteur du cours

Stage: Expérience pratique dans un des secteurs d'intervention.

Atelier de rétroaction : Supervision en petit groupe. Actualisation des connaissances théoriques dans la pratique. Réflexion sur les habiletés personnelles et professionnelles ainsi que sur l'intervention dans une perspective globale.

Objectifs du cours

Fournir à la personne étudiante des opportunités d'acquérir une identité et une compétence à titre de future professionnelle en criminologie en soutenant la réalisation de son stage et en facilitant une intégration des expériences pratiques, des connaissances acquises dans le milieu ainsi qu'à l'Université.

Objectifs généraux

- Amener la personne étudiante à faire des liens entre les connaissances théoriques, scientifiques, méthodologiques et pratiques acquises antérieurement et les apprentissages pratiques faits dans son milieu de stage.

- Améliorer ses capacités d'introspection, à partir de l'expérience vécue dans le milieu de stage.
- Favoriser les échanges et la réflexion collective autour des expériences personnelles et professionnelles, en s'appuyant sur la richesse des expériences vécues dans les différents milieux de stage.

- Analyser sa façon d'intervenir et le rationnel qui la sous-tend.

Objectifs spécifiques

1. Partager son expérience de stage et apprendre de celles des autres;

2. Reconnaitre les enjeux soulevés aux plans personnel et professionnel;

3. Développer ses capacités d'auto-observation, de réflexion critique et son jugement professionnel face aux interventions réalisées;

4. Bonifier les connaissances quant aux besoins de la clientèle, les méthodes d'évaluation et les approches d'intervention préconisées;

5. Être en mesure d'expliquer et de justifier les assises théoriques qui sous-tendent les interventions;

6. Connaitre les lois, les règlements et les protocoles propre au milieu de stage;

7. Développer ses compétences professionnelles (analyse, évaluation, rédaction, etc.);

8. Apprendre à travailler en collaboration, en tenant compte de son mandat, son rôle;

9. À partir de l'expérience vécue dans le milieu de stage, améliorer ses capacités d'introspection.

Modalités pédagogiques

Stage pratique

Le stage
Le stage dure 60 jours et se déroule habituellement du lundi au jeudi. Il a pour but de permettre à la personne étudiante de s'engager dans des démarches d'actualisation et de développement de son bagage professionnel (savoir, savoir-faire et savoir-être). La personne superviseure veille à accompagner le ou la stagiaire dans son développement professionnel, tout en lui faisant prendre conscience des opportunités et contraintes particulières au milieu dans lequel il ou elle fait son stage.

À mi-stage, une rencontre est effectuée avec la professeure pour faire le point sur l'évolution de la personne étudiante. Une deuxième rencontre a lieu à la fin du stage pour évaluer le cheminement du ou de la stagiaire. Les évaluations mi-stage et de fin de stage se font conjointement (personne étudiante, personne superviseure et professeure) à l'aide de la grille d'évaluation du stage qui se trouve dans le cahier du stagiaire. La note est accordée par l'enseignante et compte pour 80% de la notation totale du volet «stage pratique».

Le cahier de bord (facultatif)
Le cahier de bord sert à colliger des notes d'observation sur le milieu de stage, à se remémorer ses activités quotidiennes et à noter ses réflexions, ses questionnements, ses émotions, ses constats, etc.. C'est un outil qui sert tout au long du stage, lors des évaluations et qui facilite la rédaction du rapport de fin de stage.

Rétroaction de stage

L'atelier de rétroaction de stage
Les ateliers de rétroaction de stage ont pour but d'amener les personnes étudiantes à faire une mise en commun de leurs connaissances, de leurs expériences et de leurs réflexions sur divers sujets concernant les stages. Différentes formules de travail sont utilisées : des échanges sur les expériences vécues ou sur des thématiques liées au stage, des discussions à partir des présentations de cas faites par les personnes étudiantes, des lectures demandées ou des visionnements de vidéos, des jeux de rôle et des mises en situation.

Les personnes étudiantes sont considérées comme étant les pivots du fonctionnement de l'atelier. La professeure a pour rôle d'encourager l'exploration, l'analyse et la réflexion, puis de faciliter la compréhension des sujets de discussion. La participation aux ateliers de rétroaction de stage est évaluée en fonction des critères décrits plus bas. Elle compte pour **25%** de la note totale attribuée au volet «rétroaction de stage».

Les lectures demandées
Elles ont pour but de compléter et/ou d'approfondir des thèmes vus en atelier.

Les rencontres individuelles, au besoin
Elles permettent à la personne étudiante d'échanger sur son expérience de stage avec l'enseignante.

Rôles de chacun

 La personne étudiante est la principale responsable de sa préparation au stage, de l'élaboration de ses objectifs et de l'actualisation de ceux-ci. Il en va de même des questionnements théoriques, professionnels et personnels qui en découlent. Il participe activement aux échanges avec le groupe sur les différents thèmes.

 La professeure a la responsabilité de situer les activités de préparation et de réalisation du stage dans le cadre de la démarche de formation pratique envisagée par l'École de criminologie. Avec l'aide de la personne superviseure, elle a à susciter et à accompagner la démarche de développement de la personne étudiante aux plans théorique, professionnel et personnel.

 La personne superviseure, en collaboration avec la professeure et à partir du « vécu » sur le terrain, a à susciter et accompagner le développement des capacités théoriques, professionnelles et personnelles de l'étudiant ou de l'étudiante tout en lui faisant prendre conscience des opportunités et des contraintes particulières du milieu dans lequel il ou elle fait son stage.

Calendrier des rencontres

À noter que les dates et le contenu pourraient être modifiés au cours de la session.

DATE	ACTIVITÉS
Cours #1 2026-09-04	Présentation du plan de cours et des politiques de stage Retour sur le contrat pédagogique et sur le cahier de stage Attentes face aux ateliers et règles de groupe Expériences vécues durant l'été Protection des stagiaires et mesures de sécurité Rétroaction et engagement dans la supervision
Cours #2 2026-09-11	Savoir être et éthique professionnelle Pratique réflexive Rétroaction ***Suggestions de thèmes pour les présentations de cas et explications** ***Remise d'un cas clinique (par l'enseignante)**
Cours #3 2026-09-18	Retour sur les techniques d'entrevue *Exercice pratique* Entrevue d'évaluation vs entrevue de suivi Outils d'évaluation Rétroaction
Cours #4 2026-09-25	Formulation d'une opinion quant au risque Estimation continue du risque La Pacification Rétroaction ***Choix du thème et dates de présentation**
Cours #5 2026-10-02	Plan d'intervention (priorisation des objectifs) Mise en œuvre du PI et évaluation de l'atteinte de objectifs Tenue de dossier Rétroaction
Cours #6 2026-10-09	Dualité du rôle du criminologue (aide vs contrôle) Fatigue de compassion et traumatisme vicariant Évaluation de mi-stage Rétroaction

Cours #7 2026-10-16	Thème à approfondir en fonction des enjeux soulevés par les personnes étudiantes Besoins pour la 2e partie Rétroaction ***Remise de l'analyse du cas clinique par les personnes étudiantes (par courriel à 9h00)**
Cours #8 2026-10-30	Présentation études de cas (équipe 1) Retour sur le cas clinique Rétroaction
Cours #9 2026-11-06	Présentation études de cas (équipe 2) Rétroaction
Cours #10 2026-11-13	Présentation études de cas (équipe 3) Rétroaction
Cours #11 2026-11-20	Présentation études de cas (équipe 4) Rétroaction
Cours #12 2026-11-27	Présentation études de cas (équipe 5) Évaluation du stage Rétroaction
Cours #13 2026-12-04	Présentation études de cas (équipe 6 et 7*) Perspective d'emplois Rétroaction
2026-12-18	**Remise** du rapport de fin de stage **sur Studium à 9h00**

Modalités d'évaluation des apprentissages

1) Stage pratique CRI 3260 (9 crédits)

a) Le stage comme tel (80%)

La grille d'évaluation contenue dans le cahier du stagiaire et les discussions avec la (les) personnes assurant la supervision du stage et la personne en stage servent à noter la performance en stage de cette dernière.

b) Le bilan de mi-stage (2 pages maximum)

La personne étudiante devra préciser les améliorations souhaitées, les objectifs et les moyens à prendre. Elle peut aussi faire des liens avec les réponses données au questionnaire personnel complété lors du cours préparation de stage.

c) Le rapport de fin de stage (20%) (10 à 12 pages)

Le rapport fin de stage est un document écrit qui fournit à la personne étudiante l'occasion de porter une appréciation sur l'atteinte de ses objectifs de stage. Il cherche également à l'amener à qualifier, en termes de forces et de faiblesses, son évolution dans le milieu de stage. Enfin, il vise à lui donner l'opportunité de prendre une distance critique par rapport à son milieu de stage et à sa formation.

Son contenu :

1. Le contexte pratique : Au terme de votre réflexion sur les pratiques du milieu et dans l'esprit d'apporter une contribution utile à votre milieu de stage, quelles seraient vos suggestions d'amélioration des pratiques d'intervention qui pourraient, selon vous, aider à la réalisation du mandat de l'organisme ?

2. Activités et objectifs : Partant des activités et des tâches que vous avez effectuées durant votre stage, faites une autoévaluation critique globale de vos apprentissages en vous référant aux objectifs de votre contrat pédagogique :

- Au plan de la connaissance du milieu
- Au plan des habiletés professionnelles
- Au plan du développement personnel et professionnel

3. Analyse d'une étude de cas ou d'une intervention clinique

A) Une étude de cas

- Pourquoi avez-vous choisi ce cas ?
- Résumez la trajectoire de la personne sous l'angle de son histoire sociale /criminelle/ victimologique / marginalité / autres.
- À quelles difficultés cette personne était-elle confrontée ?
- Exprimait-elle un besoin d'aide ? Expliquer.
- Quel était votre plan d'intervention ? Qu'est-ce qui l'a justifié ?
- Comment l'avez-vous mis en action ? Quels en sont les résultats ?
- Puisant dans votre formation et vos expériences antérieures, quels sont les auteurs, les théories, les modèles qui vous permettent de mieux comprendre et d'analyser ce cas ? Pourquoi ?

B) Une intervention clinique

- Description de l'intervention effectuée : le contexte; les faits; les causes; les conséquences.
- Résumé des lectures portant sur un modèle, une approche, une thérapie en lien avec cette intervention.
- Analyse critique de l'intervention à la lumière :
  De la théorie
  Du contexte du milieu de stage

4. Conclusion

En quoi cette expérience de stage est-elle déterminante en regard de vos perspectives de carrière comme criminologue?

Critères d'évaluation du rapport de stage

- La capacité de se référer à ses expériences personnelles
- La capacité de faire des liens théorie - pratique
- La cohérence, la clarté et la synthèse
- La rigueur de l'argumentation
- La capacité d'analyse
- La qualité de la langue écrite

2) Rétroaction de stage (CRI 3360) (3 crédits)

a) Présence et participation aux échanges et aux exercices en classe (25%)

Critères d'évaluation de la participation :

- **Présence** : Assiduité et ponctualité
- **Contribution** : Qualité de la préparation, qualité des interventions verbales (soulève des questions pertinentes, émet des opinions et soumet des hypothèses), partage des connaissances et d'expériences
- **Attitude** : Démontre du respect envers les autres participants, démontre de la tolérance aux différences, respecte la confidentialité, manifeste une préoccupation éthique et manifeste de l'autocritique
- **Écoute** : Manifeste une écoute active des autres participants
- **Interaction** : Questionne, reçoit les commentaires et y réagit positivement, mets en commun les idées et manifeste un effort pour faire avancer la réflexion du groupe

b) Analyse d'un cas clinique (30%)

Ce travail écrit a pour objectif d'évaluer la capacité de la personne étudiante à bien cerner la problématique d'une personne et à proposer des pistes d'action pertinentes. Il sera évalué sur l'organisation et la synthèse des idées présentées, la qualité et la profondeur de la réflexion ainsi que de l'analyse.

Le texte relatif à ce cas sera remis aux personnes étudiantes le 18 septembre. Il s'agira de répondre aux questions suivantes dans un texte de cinq (5) pages maximum :

1. **Facteurs de risque**
   Identifiez les facteurs de risque statiques et dynamiques, ainsi que les éléments pertinents liés au cycle de délinquance/négligence. L'hypothèse de compréhension (analyse clinique) doit s'appuyer sur des cadres théoriques reconnus en criminologie.

2. **Facteurs de protection**
   Déterminez les facteurs de protection susceptibles d'influencer le risque et, par conséquent, le potentiel de réinsertion sociale/réadaptation.

3. **Plan d'intervention**
   Élaborer un plan d'intervention comportant trois (3) objectifs spécifiques, ainsi que les interventions envisageables pour aider la personne à atteindre ces objectifs.

4. **Pronostic et évaluation du risque**
   Incluez un pronostic et une opinion sur le risque de récidive/négligence et les facteurs qui l'influencent. Ces éléments doivent être fondés sur des cadres théoriques criminologiques.

c) Présentation de cas orale (45 %)

La présentation de cas est faite en équipe de **2***. Elle vise à élargir les champs de connaissance et de questionnement des participants et participantes. Il s'agit d'une présentation dynamique d'une durée maximale de **45 minutes** qui porte sur une problématique choisie.

Cette présentation doit être illustrée par un ou deux cas concrets retrouvés dans le milieu de stage. La problématique pourra être abordée sous l'angle de l'individu et/ou de façon plus large, dans une perspective sociale, environnementale, politique, etc., tout en demeurant dans un champ d'analyse pertinent à la criminologie.

***Les présentateurs et présentatrices auront aussi à animer une discussion de groupe d'une durée d'environ 15 minutes durant ou après leur présentation.**
La durée totale allouée pour la présentation est de 1 heure

Les étudiants et les étudiantes devront expliquer les particularités de la problématique, faire des liens théoriques, définir le plan d'intervention approprié (commenter ou bonifier celui déjà fait) et l'illustrer d'un cas concret en se prononçant sur la faisabilité de l'application de ce plan ainsi que sur le pronostic auquel l'on peut s'attendre.

La présentation de cas représente **45%** de la note attribuée au volet « rétroaction de stage ». Chaque membre de l'équipe est évalué individuellement pour les critères **3, 4 et 5.**

Critères d'évaluation :
1- Explication de la problématique (historique, définition, épidémiologie, etc), rigueur de la recherche (pertinence, qualité du contenu et profondeur) et cadre théorique (appui sur des sources valides et variées): 10 points
2- Liens entre la théorie et la pratique, le sujet et la pratique, intégration d'un ou deux cas concret (s) : 10 points
3- Pertinence, structure et cohérence de la présentation, articulation des idées et terminologie appropriée : 10 points
4- Qualité et originalité de la présentation orale, visuelle, technique et respect du temps : 5 points
5- Animation de la discussion, capacité à susciter l'échange et la réflexion, qualité des réponses : 10 points

* Un calendrier des présentations sera établi et sera déposé sur Studium

****Le fichier Power point de la présentation devra être remis à l'enseignante au plus tard à 8h30 avant la présentation.**

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Vous êtes invités à consulter le guide des études de votre programme :
https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/

Présentation matérielle d'un travail
La professeure s'attend à ce que les travaux écrits soient présentés selon le guide élaboré par l'AEECUM, en septembre 2002, et tout particulièrement l'utilisation de **l'interligne 1.5 et des caractères de 12 points.**

Politique sur la qualité de la langue
Une pénalité de 10 % sera appliquée pour l'orthographe.

Captation visuelle ou sonore des cours
L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la professeure ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

Règlement des études de premier cycle
Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619

Révision de l'évaluation
Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, la personne étudiante qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite.

À noter que la personne étudiante doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf

Justification d'une absence (article 9.9)
Il est de la responsabilité de la personne étudiante d'informer l'École le plus rapidement possible en remplissant un formulaire d'absence à une évaluation via son centre étudiant. Il revient à la personne responsable du programme d'approuver ou non cette absence. La personne étudiante doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :
https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude
La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiant.es.* Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

***Politique de l'École de criminologie* : Retard dans la remise des travaux**
Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours. *Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours.

Utilisation de l'Intelligence artificielle
L'utilisation d'outils d'intelligence artificielle (IA) est permise dans le cadre de ce cours. Toutefois, toute utilisation de l'IA doit être clairement indiquée dans les travaux remis. La personne étudiante demeure responsable du contenu, de l'exactitude et de la qualité de son travail, y compris lorsque des outils d'IA ont été utilisés.

La personne étudiante doit également s'assurer de préverser la confidentialité de la clientèle.

BARÈME DE NOTATION

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Lectures obligatoires

- Chartes des droits et libertés
- Mission du Service correctionnel du Canada et du Service correctionnel du Québec
- Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (fédéral)
- Loi sur le système correctionnel du Québec et Règlement sur la libération conditionnelle (provincial)
-Loi sur la Protection de la Jeunesse
-Code de déontologie de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec
-Règlement sur les dossiers, les bureaux et la cessation d'exercice des criminologues de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec
-Référentiel de compétences des criminologues – Ordre professionnel des criminologues du Québec
-Cahier du stagiaire

Références bibliographiques

Directives du Commissaire (DC) du Service Correctionnel du Canada

Arbour, W., Lacroix, G. et Marchand, S. (2019). **Évaluations des interventions axées sur la réinsertion sociale.** Rapport de projet, CIRANO.

Autixier, C. (2016). **Vivre en libération conditionnelle au Québec : une expérience entre contrôle et accomplissement personnel,** Mémoire de maîtrise, École de criminologie.

Benbouriche, M., Vanderstukken, O. et J.-P. Guay (2015) **Les principes d'une prévention de la récidive efficace : Risque-Besoins-Réceptivité.** *Pratiques Psychologiques*, vol. 21, no. 3, p. 219-234.

Cortoni, F. et Lafortune, D. (2009). **Le traitement correctionnel fondé sur des données probantes : une recension.** Criminologie, vol. 42, n° 1, p. 61-89. https://www.academia.edu/27263192/Le_traitement_correctionnel_fond%C3%A9_sur_des_donn%C3%A9es_probantes_une_recension?email_work_card=view-paper

Courtemanche, A. (1997). **Pièges et déontologie en milieu carcérale**. Méridien, Montréal.

Dozois, J., et Brochu, S. (1988). **Relation d'aide en contexte d'autorité**. Montréal: P.U.M.

Dubois, M-È. (2018). **La réinsertion sociale : les défis rencontrés à la suite d'une détention fédérale ou provinciale**, Mémoire de maîtrise, École de criminologie.

Dufour, I.F., Brassard, R. et Martel, J. (2016). **Quand « criminel un jour » ne rime pas avec « criminel toujours » : le désistement du crime de contrevenants québécois**. *Revue de psychoéducation,* vol. 45, no. 2, p. 371-404.

François, A., Nolet, A. et C. Morselli (2018). **Sociabilité carcérale et réinsertion**. *Déviance et société,* vol. 42, p. 389-419.

Fréchette, M., Leblanc, M. (1987). **Délinquances et délinquants**. Chicoutimi: Gaëtan Morin.

Glasser, W. (1997). **La théorie du choix**. Montréal: Chenelière McGraw-Hill.

Godbout, N., Sabourin,S., Wright, J., Dutton, D. (2013). **La violence conjugale Paramètres utiles pour l'évaluation et l'intervention.** *Cahier recherche et pratique,* vol 3, no.2. https://www.academia.edu/17121985/La_violence_conjugale_Param%C3%A8tres_utiles_pour_l_%C3%A9valuation_et_l_intervention?email_work_card=view-paper

Guay, J. -P., et al.(2015) **L'évaluation structurée du risque de récidive des personnes placées sous main de justice : méthodes et enjeux.** Pratiques psychologiques. http://dx.doi.org/10.1016/j.prps.2015.05.005

Grand'Maison, J. (1999). **Quand le jugement fout le camp**. Éditions Fides, Montréal.

Hétu, J.L. (1995). **La relation d'aide**. Chicoutimi : Gaëtan Morin.

Kendall, S., Redshaw, S., Ward, S., Wayland, S. et Sullivan, E. (2018). **Systematic review of qualitative evaluations of reentry programs addressing problematic drug use and mental health disorders amongst people transitioning from prison to communities**. *Health Justice*, vol. 6 no. 4.

Leblanc, M. et al. (1998). **Intervenir autrement : un modèle différentiel pour adolescents en difficulté**. Montréal : P.U.M.

Miller, W. R. et S. Rollnick (2006). **L'entretien motivationnel : Aider la personne à engager le changement**. Inter Éditions, New York.

Newton, D., Day, A., Giles. M., Wodak, J., Graffam, J. et Baldry, E. (2016). **L'impact des programmes d'enseignement et de formation professionnels sur la récidive : examen systématique des données expérimentales actuelles**. *Journal international de thérapie des délinquants et de criminologie comparée.* Repéré sur l'internet.

Nhan, J. Bowen, K. et Polzer, K. (2017). **The reentry labyrinth : The anatomy of a reentry services network**. *Journal of Offender Rehabilitation*, vol. 56, no.1, p. 1-19.

St-Arnaud, Y. (2008**). Les petits groupes: participation et animation** (3è édition) Gaëtan Morin éditeur, Montréal.

Rioux, J. et Guyon, M. (2025). **L'entretien auprès des clientèles non volontaires. Une pratique qui se cultive**, Presses de l'Université du Québec, Québec.

Tougas, K. (2015). **Réinsérer les personnes ex-détenues ou maintenir l'apparence d'un système judiciaire. Un simulacre démocratique?** *Nouvelles pratiques sociales*, vol 27, no. 2, p. 179-192.

Vacheret, M. et Lemire, G. (2007). **Anatomie de la prison contemporaine.** Les presses de l'Université de Montréal, Montréal. Vacheret M., Dozois S. et G. Lemire. (1998) Le système correctionnel canadien et la nouvelle pénologie : la notion de risque, vol. 22, no. 1.

Vacheret, M. et Cousineau, M-M., (2005). **L'évaluation du risque de récidive au sein du système correctionnel canadien : regards sur les limites d'un système.** Déviance et Société, vol. 29, No 4, pp. 379-397.
https://www.academia.edu/83903312/L%C3%A9valuation_du_risque_de_r%C3%A9cidive_au_sein_du_syst%C3%A8me_correctionnel_canadien_regards_sur_les_limites_dun_syst%C3%A8me?email_work_card=thumbnail

Vanderstukken, O. et Benbouriche, M. (2014). Principes de prévention de la récidive et principe de réalité en France : Les programmes de prévention de la récidive à la lumière du modèle « RISQUE-BESOINS-RÉCEPTIVITÉ ». AJ Pénal.
https://www.academia.edu/23460966/Principes_de_pr%C3%A9vention_de_la_r%C3%A9cidive_et_principe_de_r%C3%A9alit%C3%A9_en_France_Les_Programmes_de_Pr%C3%A9vention_de_la_R%C3%A9cidive_%C3%A0_la_lumi%C3%A8re_du_mod%C3%A8le_Risque_Besoins_R%C3%A9ceptivit%C3%A9_?email_work_card=view-paper

Vanderstukken, O., Benbouriche, M., Letto, N. (2018). **Prévention de la récidive et interventions cognitivo-comportementales en France : quelles formations pour quels intervenants ?** Journal de thérapie comportementale et cognitive 28, p. 42-47.
https://www.academia.edu/71326002/Pr%C3%A9vention_de_la_r%C3%A9cidive_et_interventions_cognitivo_comportementales_en_France_quelles_formations_pour_quels_intervenants_

Vitaro, F., Gauthier-Samuel, M., Livernoche Leduc, C., Ugnat-Laurin, I. et Bowen, F. (2019). **Ce programme d'intervention produit-il vraiment des données probantes?** Revue de psychoéducation. Volume 48, no. 2. p. 397-424.
https://www.academia.edu/106705282/Ce_programme_d_intervention_produit_il_vraiment_des_donn%C3%A9es_probantes?email_work_card=thumbnail

de Vries Robbé, M., de Vogel,V. , Stam, J. (2012). **Protective Factors for Violence Risk: The Value for Clinical Practice**. Psychology. Vol.3, No.12A, p. 1259-1263
https://www.academia.edu/25081798/Protective_Factors_for_Violence_Risk_The_Value_for_Clinical_Practice?email_work_card=view-paper

<u>Spécifique aux Centres jeunesse:</u>

Analyse du rapport Laurent à la lumière de la perspective des systèmes de Munro
Infographie_rapport_laurent.pdf

Loi sur la Protection de la jeunesse : p-34.1 - Loi sur la protection de la jeunesse

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, **Manuel de référence sur la L.P.J.**, Gouvernement du Québec 2010 Manuel de référence sur la protection de la jeunesse - Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Protection de la jeunesse | Gouvernement du Québec